



INFO-SITE - SITE FR7200727

La feuille d'information du site Natura 2000

« Tourbières de Mées » (Landes)

N°2

Décembre 2009

Sommaire

Avant-propos	1
Edito	1
Bilan des actions engagées sur le site	2
La parole à Vincent Renard "Etude sur le potentiel de la frayère à brochets de Mées"	4
Perspectives pour 2010	4

Avant-propos

Le 22 avril 2004, le Comité de Pilotage local validait le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 «Tourbières de Mées», le rendant ainsi opérationnel. La commune de Mées porte depuis 2006 l'animation et la mise en œuvre du DOCOB, assistée de ses partenaires techniques : le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine et l'Office National des Forêts.

Ce deuxième numéro de l'infosite «Tourbière de Mées» a pour objectif de vous informer sur les actions menées depuis 2006 sur les tourbières de Mées, mais aussi sur les opérations programmées avant l'évaluation du DOCOB.



Photo : T. Le Moal

Edito

La Commune de Mées, en se portant candidate à l'animation et la mise en œuvre du Document d'Objectifs, a souhaité participer, dans la mesure du possible, aux travaux de réhabilitation du site.

Depuis 2006, les agents municipaux ont mené diverses actions conformément au cahier des charges élaboré lors du premier Comité de Pilotage.

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine, chargé de la mise en œuvre et du suivi des actions annonce déjà un bilan plutôt positif sur l'Estanque.

Les travaux engagés en 2009 sur l'Estiraux et poursuivis en début d'année prochaine ne pourront faire l'objet d'une évaluation avant deux ou trois ans.

En 2010, le Comité de Pilotage local se réunira pour dresser un premier bilan et redéfinir un calendrier des futures actions à mener.

Je souhaiterais, dans le prochain numéro du bulletin d'informations, être en mesure de vous démontrer l'importance du périmètre élargi du site Natura 2000 des tourbières dans le paysage de Mées.

Alain BUCAU, Maire de Mées.

Le DOCOB c'est :

- un plan de gestion cohérent et concerté du site Natura 2000,
- des fiches actions visant à garantir la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire,
- des préconisations de gestion pour les utilisateurs et gestionnaires du site.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)



Photo : M. Queyral

- mammifère semi-aquatique de la famille des mustélidés.
- pelage brun et marques blanches irrégulières sur la lèvre supérieure et le menton.

Son corps fuselé, ses pattes palmées, sa queue conique large à la base et sa fourrure dense témoignent de son adaptation au milieu aquatique.

Solitaire et de mœurs essentiellement nocturnes, la loutre est inféodée aux milieux aquatiques mais très ubiquiste dans le choix de ses habitats.

Son régime alimentaire, essentiellement piscivore, peut varier d'un milieu et d'une saison à l'autre.

La loutre a développé un comportement territorial, marquant son domaine vital grâce à ses crottes (épreintes), qui dégagent une forte odeur très caractéristique.

La loutre était autrefois présente dans toutes les rivières de France. Disparue de nombreux départements, du fait notamment de sa chasse et de la régression de son habitat, il semble qu'elle ait amorcé depuis peu la reconquête de son territoire. Actuellement, les collisions routières sont la première cause de mortalité directe des loutres.

Bilan des actions engagées sur le site

Etudes et suivis scientifiques

Différentes études et suivis scientifiques, cofinancés par la région Aquitaine, l'Etat et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ont été programmés dans le DOCOB, de manière à répondre au troisième objectif de site : « mettre en place des suivis et améliorer les connaissances ». Ces travaux permettent ainsi d'enrichir les connaissances - notamment naturalistes - sur les tourbières de Mées, mais aussi d'évaluer l'impact des actions de gestion mises en place. De nombreuses études, ponctuelles ou pluriannuelles, ont été réalisées depuis 2006, dont :

- une étude sur le fonctionnement hydrogéologique des tourbières de l'Estanque et de l'Estiraux, ainsi qu'une étude sur la qualité de l'eau, menées en 2006,
- un suivi annuel des habitats naturels d'intérêt communautaire, qui permet notamment d'évaluer leur évolution et l'effet des mesures de gestion appliquées,
- un suivi de la flore d'intérêt patrimonial (Lycopode inondé, Sphaigne de Magellan...),
- un suivi de la faune remarquable, et en particulier du Fadet des Laïches, papillon diurne protégé, strictement inféodé aux zones humides,
- des inventaires et études complémentaires sur des espèces ou des habitats remarquables, programmés chaque année, afin de compléter les connaissances sur le site. Ainsi, en 2007, une prospection des chiroptères (chauves-souris) et une étude sur l'habitat de l'Agrion de Mercure, libellule protégée fréquentant les cours d'eau frais et ensoleillés, ainsi que sur une plante carnivore, l'Utriculaire jaunâtre, ont été réalisées. En 2009, ces prospections se sont portées sur la Loutre d'Europe, mammifère semi-aquatique protégé au titre des directives européennes (cf encart ci-contre).

Gestion conservatoire des habitats et espèces d'intérêt patrimonial

Dans la lettre Infosite n°1 était annoncée la signature d'un contrat Natura 2000 d'une durée de 5 ans entre l'Etat et le CREN Aquitaine pour la mise en œuvre de plusieurs actions permettant le maintien d'habitats et d'espèces remarquables. Ces mesures sont mises en place progressivement depuis 2007 :

- POSE DE BARRAGES-SEUILS ET COMPLEMENT DES FOSSÉS

Les fossés de drainage présents au cœur des tourbières provoquent des perturbations de leur fonctionnement hydrologique (abaissement des niveaux d'eau, accélération des débits...). Les conséquences en sont plus ou moins importantes selon la densité du réseau de fossés et leurs dimensions respectives. Les répercussions directes s'observent sur les propriétés physico-chimiques de la tourbe, qui s'assèche superficiellement, entraînant un changement de végétation néfaste aux espèces hygrophiles inféodées aux milieux tourbeux. Une restauration du fonctionnement hydrologique a donc été envisagée dans le cadre du contrat Natura 2000, afin de limiter les pertes d'eaux en réduisant l'effet drainant des fossés. Pour cela, des barrages seuils ont été implantés sur les tourbières de l'Estanque pendant l'hiver 2008/2009 par les agents de la commune de Mées. Ces barrages sont constitués de planches de bois, disposés entre deux montants situés de part et d'autre du fossé et sont dotés d'un trop plein. Durant l'hiver 2009/2010, ces travaux seront poursuivis sur l'Estanque et débutés sur l'Estiraux par la pose de sept barrages.



Photo : T. Le Moal

- DÉBROUSSAILLAGE ET COUPE DE LIGNEUX

Ces opérations visent à réduire le couvert arbustif et **chaméphytique**¹, ainsi que le recouvrement des espèces à fort développement tels que le Choin noirâtre et la Molinie bleue, afin de favoriser et de diversifier la végétation basse. Par l'action combinée de la réduction du couvert végétal et de l'exportation de la litière, il est possible de «rajeunir» certaines landes humides et d'augmenter considérablement la diversité floristique du milieu. Ces actions permettent également de limiter l'abaissement de la nappe lié à l'absorption et à la mobilisation des eaux superficielles par les ligneux. Ces opérations ont débuté en novembre 2007 sur les tourbières de l'Estanque. Elles seront poursuivies pendant l'hiver 2009 sur la partie ouest de l'Estiraux.

- DÉCAPAGE ET ÉTRÉPAGE

Le décapage et l'étrépage sont deux modes de gestion très proches sur le principe : ils consistent tous deux à enlever la végétation aérienne, l'**horizon humifère**² et à décaper la tourbe plus ou moins profondément. Ces opérations, menées manuellement sur de petites surfaces, permettent de «rajeunir» les milieux tourbeux en les faisant évoluer de manière régressive vers des stades **turfifères**³ antérieurs. Sept placettes sur les quinze cartographiées initialement ont ainsi été décapées durant l'année 2008 sur les tourbières de l'Estanque.

- RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE DÉCHARGE

Une décharge avait été créée dans les années 1980 en bordure de la tourbière de l'Estiraux. L'interdiction de dépôt d'ordures et la mise en place en 2006 d'un panneau d'informations sur l'intérêt du site avaient entériné la fin de vie de cette décharge. Bien que l'étude hydrologique menée en 2006 ait mis en évidence un impact relativement négligeable de la décharge sur la qualité des eaux, il n'en demeure pas moins que cette décharge a un impact important sur la qualité esthétique du site (pneus, plastiques...), mais également sur l'équilibre des milieux naturels (introduction sous forme de déchets verts d'espèces à caractère invasif...). Son maintien ne pouvait donc pas être compatible avec les opérations de préservation et de mise en valeur des richesses naturelles menées sur le site. Ainsi, un chantier d'enlèvement des déchets non-organiques (pneus, verres, tôles...) et de débroussaillage (afin de favoriser le développement de feuillus d'essences locales) a été engagé en octobre 2009 en collaboration avec l'association « L'Arbre à pains ».



Photo : E. Chamard

- SENSIBILISATION ET ACCUEIL DU PUBLIC

Outre l'édition et la diffusion des bulletins infosite sur la commune de Mées, différentes actions sont menées pour valoriser le site des tourbières de Mées et davantage informer le public sur le patrimoine naturel et les opérations mises en place. Le sentier de découverte sur



Photo : T. Le Moal

pilotis des tourbières de l'Estanque est ainsi entretenu chaque année par les agents communaux : remplacement des madriers et poteaux abîmés, contrôle de la végétation aux abords du sentier, actualisation et remplacement des panneaux d'informations, pose d'un grillage au sol limitant le caractère glissant du parcours par temps pluvieux.... Des panneaux directionnels indiquant la tourbière de l'Estanque ont également été implantés en 2009 le long de la D824 et depuis le centre-bourg pour une plus large valorisation du site.

Des contrats pour une gestion sur le long terme

Afin de rendre techniquement et financièrement possibles les actions définies pour le site, des contrats de 5 ans sont proposés aux propriétaires et aux gestionnaires intéressés et concernés par le périmètre Natura 2000. La démarche est volontaire : un propriétaire possédant un terrain sur un site Natura 2000 a la possibilité de s'engager à réaliser des mesures favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en signant un **Contrat de gestion Natura 2000** avec l'État. Le propriétaire reçoit alors un financement afin de prendre en charge le coût de mise en œuvre de ces mesures.

La réalisation des objectifs du DOCOB passe aussi par l'élaboration et la signature de la **Charte Natura 2000**.

La Charte Natura 2000

Institué par la loi sur le Développement des Territoires Ruraux, la **Charte Natura 2000** est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces définis dans le DOCOB. Elle permettra aux propriétaires, de même qu'aux mandataires de droits réels comme les exploitants, de marquer leur implication dans cette démarche.

La charte recense ainsi un ensemble de recommandations et d'engagements de gestion courante des terrains. Les engagements proposés correspondent à de bonnes pratiques qui n'entraînent pas de surcoûts de gestion et ne donnent donc pas droit à rémunération, contrairement au Contrat Natura 2000. Il peut s'agir d'engagements généraux qui porteront sur l'ensemble des parcelles du site (ex : laisser l'accès aux experts pour la réalisation des inventaires) et d'engagements spécifiques à des milieux (ex : ne pas détruire l'habitat naturel).

En signant cette charte, chaque signataire s'engagera dès lors pour une durée de 5 ou 10 ans et bénéficiera en contrepartie d'une **exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti** (TFNB).

La parole à

Vincent Renard,

de la Fédération de Pêche des Landes (FDPPMA 40)

Etude sur le potentiel de la frayère à brochets de Mées

En 2008, la Fédération de Pêche des Landes a mené, en collaboration avec le CREN Aquitaine, une étude sur le potentiel reproducteur du brochet sur la Tourbière de l'Estiriaux.

Lors de la sécheresse en 2003, de nombreux brochets ont été retrouvés morts sur le site mettant par là même en évidence l'intérêt de ce dernier pour cette espèce. Le brochet est un poisson qui se reproduit à la fin de l'hiver sur un substrat végétal et sous une faible colonne d'eau (zones immergées pendant les crues, zones humides). Une durée de submersion minimale de 40 jours de la frayère est nécessaire pour un développement complet des alevins.

L'étude a montré que potentiel reproducteur il y a, mais a également mis en évidence de graves dysfonctionnements hydrauliques sur la tourbière et le ruisseau de l'Estiriaux. En effet, les fossés de drainage présents au cœur des tourbières provoquent des perturbations de leur fonctionnement hydrologique, en entraînant notamment un abaissement des niveaux d'eaux sur cette dernière. De plus, le ruisseau de l'Estiriaux présente une érosion régressive marquée entraînant un drainage d'autant plus important de la tourbière (surtout sur la partie amont).

Il faudra, pour améliorer l'hydraulique générale du site, et restaurer ainsi le potentiel reproducteur du brochet, colmater les drains de la tourbière et relever légèrement la ligne d'eau de l'Estiriaux (pose de barrages-seuils).

Le site comporte aussi en rive gauche une zone de tout premier ordre pour la reproduction du brochet qui pourrait être à nouveau fonctionnelle avec les aménagements réalisés sur l'Estiriaux.

Les perspectives pour 2010

Parmi les actions présentées dans les pages précédentes de cette lettre d'informations, un certain nombre vont se poursuivre jusqu'à l'évaluation du document d'objectifs (suivis des habitats, espèces et paramètres physiques; sensibilisation du public et valorisation...).

Outre ces actions, il est également prévu de :

- valider et diffuser la charte Natura 2000 du site,
- poursuivre les travaux de restauration des habitats sur les tourbières de l'Estanque et les engager sur les tourbières de l'Estiriaux (débroussaillage, coupe partielle des ligneux, pose de barrages et comblement de fossés),
- mener une étude spécifique afin de préciser localement les connaissances sur la lamproie marine et le brochet, en collaboration avec la fédération départementale de pêche, et en continuité de l'étude menée par celle-ci sur le potentiel reproducteur des tourbières de Mées pour le brochet (cf ci-dessus).

Définitions :

- 1 - Couvert chaméphytique** : selon la classification de Raunkiaer, couvert composé de végétaux pérennes dont les bourgeons sont situés entre 10 et 50 cm au-dessus du sol (ex : callune, bruyères, myrtilles...).
- 2 - Horizon humifère** : composé de fragments organiques de la litière, cet horizon apparaît comme une terre noire appelée «humus».
- 3 - Turfigène** : productrice de tourbe



PREFECTURE DES
LANDES



Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer



Direction Départementale
de l'Agriculture et de
la Forêt des Landes



Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter :

Mairie de Mées

908 avenue Emile Despax
40990 MEES

Tél : 05 58 97 57 54

Mail : mairie.mees@wanadoo.fr



Conservatoire Régional
d'Espaces Naturels
d'Aquitaine

CREN Aquitaine

Antenne Pays Basque/Landes
Maison pour Tous, place du
Marché

64240 URT

Tél / Fax : 05 59 56 92 97

Mél : antenne40@cren-aquitaine.fr

Rédaction : Emilie Chamhard
Conception : Laure Berger-Sabbatel

Directeur de la publication : Patrick Waldhart

Comité de relecture : Tangi Le Moal, Patrick Waldhart

Impression : Perspective - Morlaàs